

Terroir de Caux : réouverture des déchetteries, le 20 avril 2020.

Malgré la prolongation du confinement, jusqu'au 11 mai prochain, et dans le cadre de la continuité du service public, les déchetteries de Terroir de Caux rouvrent leur porte le 20 avril prochain, et ce en accord avec les services préfectoraux.

Les gestes barrières devront être respectés, pour vous protéger et protéger les agents.

Une fois badgé, les fenêtres devront rester fermées.

Gueures			
Accès à tous			Accès professionnels
lundi	fermé	14h00-18h45	
mardi	9h00-11h45	14h00-17h45	17h45-18h45
mercredi	fermé		
jeudi	fermé		
vendredi	9h00-11h45	14h00-18h45	
samedi	9h00-11h45	13h30-18h15	

Accès limité à 4 voitures sur la plateforme et 5 voitures à l'espace végétaux

Vassonville			
Accès à tous			Accès professionnels
lundi	9h00-11h45	14h-18h45	
mardi	9h00-11h45	14h-17h45	17h45-18h45
mercredi	9h00-11h45	14h-18h45	
jeudi	fermé		
vendredi	9h00-11h45	14h-18h45	
samedi	9h00-11h45	13h30-18h15	

Accès limité à 10 voitures

La Chapelle du Bourgay			
Accès à tous			Accès professionnels
lundi	9h00-11h45	14h-18h45	
mardi	fermé	fermé	
mercredi	9h00-11h45	14h-17h45	17h45-18h45
jeudi	fermé	fermé	
vendredi	9h00-11h45	14h-18h45	
samedi	9h00-11h45	13h30-18h15	

Accès limité à 6 voitures

Les mesures barrières et la distanciation sociale sont plus que jamais de rigueur. Si les agents qui vous accueillent se voyaient contaminés, nous serions contraints de fermer de nouveau.

Si votre dépôt peut attendre, nous vous invitons à patienter, afin de limiter l'affluence.

Si votre dépôt est indispensable, il faudra vous munir de votre carte déchetterie et de votre attestation de déplacement dérogatoire, en cochant la case n°2 « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité ».

Merci de votre compréhension.